

**Les salariés des TPE
confirment la CGT comme
première organisation**

Elections TPE

**Les salariés des TPE
confirment la CGT comme
première organisation, à dix
points devant la deuxième !**

**Au grand dam d'une partie des médias qui
prédissait une catastrophe pour la CGT (et
qui s'en réjouissait d'avance) notre
organisation syndicale reste largement la
première dans les TPE.**

**Après quelques péripéties et un campagne menée sous
l'étouffoir des grands médias, le scrutin a réuni**

environ 7 % de participation. C'est un chiffre certes modeste, mais qui au regard de la faible (pour ne pas dire inexistante) promotion de cette élection dans les médias, s'explique parfaitement. Organisation lourde, mode de scrutin difficile, méconnaissance du rôle des délégués, discours biaisé dans les entreprises par les patrons... Tout concourt à ce que ce scrutin soit compliqué.

Il ne faut donc pas s'étonner de la faible participation. Il n'en reste pas moins que cette élection est légitime. Pourtant les grands médias ont tenté de minimiser la représentativité de ce scrutin alors que la tout aussi faible participation aux élections dans le réseau consulaire des CMA (15%) n'a soulevé aucune remarque ou mise en doute de leur part. deux poids deux mesures.

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie ! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.

Cette satisfaction des résultats ne peut gommer l'amateurisme dont ont fait preuve le gouvernement et les services du Ministère du Travail tout au long du processus électoral.

Ils portent notamment la responsabilité du faible taux de participation des salariés à l'élection.

Alors que 4,6 millions de salariés étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et

favoriser leur expression.

La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embuches l'élection des salariés des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.

Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salariés dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de l'affichage, la prise en compte de l'expression des salariés des TPE sur leurs besoins, leurs revendications n'intéressent que peu le gouvernement !

Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44%.

Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.

La CGT mesure les efforts de déploiement à réaliser pour mieux représenter les salariés des TPE, leur donner plus de place encore dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salariés.

Les résultats par régions

Les résultats nationaux